



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autoroutes

Question écrite n° 98684

Texte de la question

M. Christian Vanneste souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le projet de raccordement autoroutier au réseau belge à hauteur du pont de Badou. Considérant la réticence de certains élus et d'associations, il aimerait savoir où en est le Gouvernement dans l'avancement du projet.

Texte de la réponse

La concertation relative aux fuseaux de passage de la liaison autoroutière Amiens-Lille-Belgique (LAALB) s'achèvera prochainement. Le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais adressera son rapport en septembre au ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer qui prendra sa décision avant la fin de l'année sur le fuseau de 1 000 mètres à retenir pour la poursuite des études. Le choix du fuseau devra concilier les objectifs assignés au projet à l'issue du débat public et les positions exprimées au cours de la concertation engagée au printemps. La recherche du meilleur compromis entre les enjeux liés aux zones d'habitation, d'une part, aux questions environnementales, d'autre part, sera l'une des principales composantes de cette décision.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98684

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 2006, page 6979

Réponse publiée le : 29 août 2006, page 9225